AVRIL 2009 - N° 33

Du Rhône aux coteaux

Sarras Ardèche

LE MOT DU MAIRE

Essayer un développement harmonieux…

Ainsi qu'il a été indiqué dans le dernier bulletin municipal, la population de SARRAS a sensiblement augmenté : 2015 habitants en prenant en compte la «population totale»

Il semblerait que toutes les tranches d'âge aient progressé :
- «les seniors» bien entendu, en raison du phénomène bien connu de l'allongement de la durée de vie. Le nombre croissant des adhérents de l'UNRPA et le dynamisme de cette association en sont la preuve.
- mais aussi les jeunes et même les très jeunes… En effet, SARRAS a connu en 2008 un nombre record de naissances : 45
A ce développement des tranches d'âges, il faut essayer de répondre par un développement parallèle des structures, ce qui n'est pas toujours facile.

On peut d'ores et déjà annoncer que l'ouverture d'une classe supplémentaire est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2009 à l'école élémentaire publique. La commission scolaire municipale étudie la possibilité d'un réaménagement partiel des bâtiments.
Est à l'étude également la faisabilité d'un lieu d'accueil pour les personnes âgées.
Ces projets étant lourds, longs et complexes (et de surcroit rendus encore plus difficiles par le manque de foncier sur SARRAS), il est impossible d'être plus précis pour l'instant, mais l'équipe municipale en général et la commission sociale en particulier, souhaite les faire aboutir.

En ce qui concerne la construction, nous avons repris l'étude de la transformation du Plan d'Occupation des Sols de la commune (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) notamment afin de définir de nouvelles zones de constructions, mais de façon mesurée.

Reste bien entendu le problème de l'emploi, d'autant plus crucial en cette période difficile.

Espérons que les projets d'installations sur la zone d'activités «Grande Ile» de la communauté de communes se concrétisent et que cette zone se remplisse petit à petit, afin de pouvoir y répondre au mieux.

Notre commune, de cette façon, pourra continuer son développement de façon dynamique et harmonieuse.

SARRAS INFORMATIONS est rédigé par la commission communication de la municipalité - Directeur de la publication : Jacques ALLOUA - Rédacteur en chef : Alain ROELAND - Dépôt légal 1er trimestre 2009 - Impression : IDC 04 75 03 04 91

Le point sur les finances

Dans sa séance du 26 mars, le conseil municipal a entériné le compte administratif 2008 et le budget prévisionnel 2009.

Le budget d'une commune comprend 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

***La section de fonctionnement** décrit toutes les opérations courantes se rapportant à l'exploitation des services communaux. Elle comprend principalement :*

- en recettes, le produit des impôts (taxes foncières, taxe d'habitation, reversement de la taxe professionnelle) et la dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée annuellement par l'Etat.
- en dépenses, les charges générales et courantes, (c'est-à-dire les charges de «la vie de tous les jours» de la commune), les charges de personnel et les intérêts des emprunts, (le capital étant de l'investissement)
Le résultat de la section de fonctionnement, s'il est positif, (ce qui est évidemment préférable…) alimente la section d'investissement.
***La section d'investissement** reprend, comme son nom l'indique, les opérations ponctuelles et importantes qui améliorent le patrimoine de la commune, et comprend :*

- en recettes, le bénéfice de fonctionnement, les subventions reçues pour des opérations déterminées, la récupération de la TVA versée par la commune dans l'année N-2 (par exemple, il sera reversé à la commune en 2009 la TVA qu'elle a réglée sur les investissements 2007) et, éventuellement, le montant des emprunts souscrits.

- en dépenses, le montant TTC de tous les investissements réalisés, et le remboursement en capital des prêts (les intérêts étant du fonctionnement)
Bien entendu, les budgets doivent être équilibrés.

Il est à noter que la commune dispose en outre d'un budget dénommé «annexe», qui est le budget relatif à l'assainissement.

La situation de SARRAS

L'année 2008 s'est achevée avec un excédent d'investissement de 491 610 euros, ce qui compte tenu du déficit antérieur (-784 271 euros) laisse subsister un déficit final de 292 661 euros.
Ce déficit s'explique par les investissements importants réalisés ces dernières années. Il sera donc reporté sur l'année 2009.
Il faut noter que les recettes de fonctionnement 2008 ont progressé de 6.36 % par rapport à 2007 et que les dépenses de fonctionnement ont, elles, diminué de 8.55%.
Le budget 2009 prévoit :
- un bénéfice total de fonctionnement de 246 852 euros affecté à l'investissement.
- un bénéfice d'investissement pour l'année de 89 486 euros ce qui, compte tenu du déficit 2008 reporté (292 661 euros) fait ressortir un déficit prévisionnel final de 203 175 euros. Ce déficit sera en fait comblé par des remboursements et subventions restant à encaisser au 1er janvier 2009. (restes à réaliser)
Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt pour 2009.

Pas d'augmentation des impôts communaux :
Cela nous a permis de ne pas augmenter les taux de la part communale des taxes, qui resteront donc fixés à 11.68 % de la valeur locative pour la taxe foncière (bâti), à 62.23% pour la taxe foncière (non bâti) et à 8.79 % pour la taxe d' habitation.
Il nous a paru en effet difficile de procéder à une augmentation de taux en cette période d'autant plus que les taux d'imposition autres que communaux seront vraisemblablement relevés, notamment celui de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Quelques projections pour l'avenir :
Les emprunts très importants souscrits par la commune ces dernières années (plus de 4 000 000 euros en 4 ans) nous obligent évidemment à la plus grande prudence.
Cependant l'étalement de ces prêts sur 30 ans, réalisé à des conditions financières avantageuses, permettra un gain d'environ 200 000 euros par an.
Nous avons également instauré la TLE (taxe locale d'équipement) pour compenser les investissements importants effectués par la commune pour favoriser la construction.

En outre la surveillance quotidienne des dépenses de fonctionnement et les mesures concrètes déjà prises à ce sujet (par exemple nettoyage des salles communales non plus sous-traité, mais réalisé par les employés communaux : gain annuel de plus de 10 000 euros, baisse des indemnités des élus : gain annuel d'environ 20 000 euros) nous permettent là également de réaliser des économies substantielles, dont les effets se font déjà sentir.

Tout ceci devrait nous permettre de faire aboutir des projets pour améliorer la vie quotidienne des habitants, même si nous aurons inévitablement des choix à faire.

Vous serez de toute façon tenus au courant.

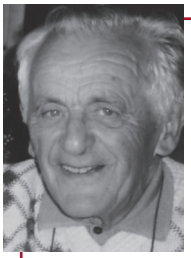

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de monsieur Edmond VALLA le mardi 24 mars 2009.
Celui-ci fut un élu apprécié lors de ses deux mandats effectués entre mars 1965 et 1976.
Il fut en outre directeur de l'école publique de Sarras pendant de longues années. Sa passion pour le sport était telle qu'il a entraîné beaucoup de ses élèves à le pratiquer (foot, basket, hand, course à pieds sans oublier la pétanque). Certains n'auront pas oublié les samedis après-midi passés chez lui à regarder les matchs du tournoi des cinq nations ou les déplacements, notamment au Teil, à douze dans la «DS» pour aller faire tournoi de foot le matin et tournoi de hand l'après-midi.
Il savait aussi motiver «ses troupes» pour le ramassage des cartons afin de financer les voyages scolaires de fin d'année.
Il ne faut pas non plus passer sous silence son action auprès de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) pour l'organisation des colonies de vacances (souvenez-vous Le Pradet…).
C'était déjà avec tristesse que nous l'avions vu s'éloigner de Sarras pour rejoindre Tournon ou il fut durant quelques années directeur de l'école des Luettes, avant de prendre sa retraite et en profiter pour se consacrer à une autre de ses passions : le journalisme.

Exposition à la mairie

Il convient de féliciter une nouvelle fois les élèves des CM1-CM2 de l'école du Vieux Château, pour le travail de recherche qu'ils ont effectué sur notre village et qui a fait l'objet d'une exposition dans le hall de la mairie, du 24 février au 28 mars dernier sous le titre de «Restituer la mosaïque du passé».

En effet, suite à la journée du Patrimoine en septembre dernier et guidés par leur maîtresse, Melle COSTE, ces élèves ont fait une véritable enquête historique sur le village, n'hésitant pas à se rendre sur les sites mis en évidence, en prenant des photos, en recherchant les informations correspondantes et en mettant eux-mêmes en forme leurs notes : tout cela nous a été présenté sur une suite de 23 panneaux très colorés et bien documentés !

Un échange très enrichissant aussi avec les habitants et qui ne peut être qu'encouragé, comme en témoignent les messages que leur ont adressés les visiteurs dans le «Livre d'Or» laissé à disposition !

Bonne nouvelle pour la rentrée prochaine !

En ce début d'année et dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2009, nous avons été informés par l'Inspection Académique de l'Ardèche de la décision favorable pour l'ouverture d'une cinquième classe à l'école élémentaire publique de notre village. Une très bonne nouvelle qui va permettre une meilleure répartition des élèves par classe et un soulagement pour les enseignants avec l'accueil d'un nouveau ou d'une nouvelle collègue !

Toute l'équipe de la Commission des Affaires Scolaires va travailler en corrélation avec les Directions des deux écoles pour permettre au mieux l'insertion de cette nouvelle classe dans les locaux de la rivière d'Ay dès la rentrée, en mettant en parallèle à l'étude un projet plus adapté pour les rentrées futures.

Inauguration du complexe sportif

En présence de l'architecte et de diverses personnalités, Mr le maire a procédé à l'inauguration du complexe. La nouvelle partie abrite de nouveaux vestiaires, un boulodrome permettant aux adeptes de la lyonnaise et de la pétanque de s'adonner à leur sport favori. La communication entre les deux salles permettra également d'augmenter la surface disponible pour des manifestations telles que le téléthon, les journées africaines, …

Après les discours et le verre de l'amitié, une rencontre a opposé les boulistes à une équipe municipale. L'histoire ne nous dit pas qui a remporté cette partie acharnée…

Le numérique en Drôme-Ardèche

Le Syndicat Mixte Ardèche-Drôme-Numérique, issu d'une collaboration étroite entre le Conseil général de l'Ardèche et le Conseil général de la Drôme et soutenue par la Région Rhône-Alpes et l'Union Européenne, a initié un programme d'aménagement numérique du territoire permettant la mise en place d'un réseau haut et très haut débit de communication électronique dans nos deux départements.

Comme vous avez pu le constater, notamment à St Vallier, des travaux sont en cours qui sillonnent la ville du sud au nord pour l'enfouissement d'un réseau de fibre optique, travaux qui vont traverser le Rhône puisqu'il est prévu l'équipement de la ZAE Grande Ile.

Si l'arrivée de la fibre optique va d'abord concerner les collectivités et les entreprises en permettant le raccordement de zones d'activités, centraux téléphoniques, réseaux d'entreprises, etc…, un autre objectif majeur pour la réduction de la fracture numérique est la couverture des zones blanches pour l'accès à l'ADSL ou au WIFI haut débit pour tous : au-delà de plusieurs solutions technologiques mises en œuvre pour apporter le haut débit à l'ensemble des Ardéchois et des Drômois, il sera possible à ceux ne pouvant prétendre à une offre classique de bénéficier d'une solution subventionnée par satellite. Il suffira de tester sa ligne et de faire une demande d'éligibilité qui, une fois validée, donnera accès à un choix d'offres spécialement mises en place par les deux opérateurs référencés et leur permettra de bénéficier de la subvention.

Pour une information plus détaillée, vous pouvez consulter le site du syndicat mixte ADN, www.ardechedromenumerique.fr. Le formulaire de «demande d'éligibilité aux offres satellites» doit être mis en ligne sur le site www.adtim.fr (ainsi que sur le site d'ADN), dès la mise en service progressive de ces offres, soit courant du mois d'avril.

Site internet

Le site Internet de Sarras est désormais ouvert à tous. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : www.mairiesarras.fr.

Sur le site, vous trouverez des informations administratives, les numéros utiles, l'agenda des manifestations de Sarras. Nous essayons de mettre à jour le site régulièrement, mais comme ce site est surtout le vôtre, n'hésitez-pas à communiquer vos idées, vos suggestions ou informations à mettre en ligne. Pour cela, envoyez les infos directement sur l'adresse mail suivante : alain.roeland@wanadoo.fr, ou déposez-les en secrétariat de mairie.

Conférence sur le développement durable

Le vendredi 3 avril 2009 s'est tenue à la salle des fêtes de SARRAS une conférence organisée par la CC2R sur le thème du «Développement Durable» à l'échelle du particulier.
Mme Yveline COTTU, ingénieur horticole, chargée de mission dans le cadre de l'environnement et du développement durable à la région Rhône-Alpes, a su par ses mots simples et pleins d'humour captiver son auditoire.
Qu'en avons-nous retenu ?
*«**LA POLLUTION EST L'AFFAIRE DE TOUS, LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT L'AFFAIRE DE CHACUN**»*
Et, en résumé, pour agir à notre niveau :

- *Eviter l'usage des herbicides*
- *Eviter l'usage des pesticides (insecticides et fongicides)*
- *Diminuer les déchets végétaux (pratique du compostage)*
- *Sensibiliser au tri des déchets ; il faut noter que l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères est due en grande partie au manque de tri (cf. tableau ci-dessous)*
- *Détruire l'ambroisie, avant son fleurissement, tout simplement avec de l'eau chaude.*

– La Collecte des Ordures Ménagères –		
Type de collecte	Coût en € par tonne	Coût en € par habitant
OM en bac	170,23 €	39,78 €
Déchetterie	70,11 €	18,78 €
Collecte sélective (papier, verre, plastique)	98,32 €	6,20 €

NOTA : Détail de l'exposé de Mme COTTU à votre disposition sur le site www.mairiesarras.fr

Assemblée générale de l'UNRPA du 26 février 2009

L'UNRPA compte 253 adhérents et 120 personnes étaient présentes à cette AG.

Après la présentation des invités par le Président, la secrétaire a donné le compte-rendu des activités 2008 puis le trésorier a présenté le bilan financier 2008.

Le Président a parlé du voyage à St Georges de Didonne et au Puy du Fou, du 29 juin au 4 juillet ; il a donné des informations sur la prise en charge et la dépendance des personnes âgées par la Sécurité Sociale et pour terminer, Mme FOREL, adjointe représentant M. le Maire, a fait part du fait que la municipalité étudiait la possibilité d'ouvrir à SARRAS un centre d'accueil pour personnes âgées.

L'association organise de nombreuses activités :

Lundi : Aquagym
Mardi : Gym au Complexe Sportif ; belote à partir de 14 h
Mercredi : Travaux au foyer à partir de 14 heures
Jeudi : Marche, pétanque
Vendredi : Belote, scrabble
Toutes les personnes retraitées intéressées par ces activités peuvent venir nous rejoindre.

Info de dernière minute : organisation par le ciné Galaure de séances à tarifs préférentiels pour les seniors (4,80 €), 1ère séance jeudi 7 mai à 15 h.

Formation aux premiers secours

La deuxième session de formation s'est déroulée du 06 au 10 avril et a permis aux 12 candidats de s'initier aux premiers soins. Nous félicitons les diplômés et attendons avec enthousiasme la prochaine session. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Nous souhaitons bonne chance à :

Après avoir exercé 24 ans en milieu industriel à CERALEP puis à SKF, suite à une formation dans un lycée horticole, Christian Faure a souhaité prendre une nouvelle voie professionnelle. Artisan paysagiste, titulaire d'un brevet professionnel agricole, il assurera l'entretien de vos espaces verts (jardinage, tonte, débroussaillage,…), ou l'aménagement de vos terrasses, cours et jardins.

Vous pouvez le contacter au :

09 64 06 59 50 ou

au 06 77 08 36 26.

3 Rue des Cerisiers à SARRAS.

Accepte les chèques emplois-services.

Association Défense Rive Droite 07

Assemblée Générale, vendredi 12 juin à 20h30 à Arras

*Le 30 janvier 2009, la Mairie de Sarras organisait une réunion d'information concernant le développement du frêt ferroviaire sur la rive droite du Rhône. L'association SRD, qui regroupe des habitants de Loire S/Rhône à Serrières, a présenté le projet de Réseau Ferré de France de créer une «**autoroute ferroviaire**» pour le transport de frêt Europe du Nord/Europe du Sud.*

*Quel que soit le tracé retenu pour le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, le projet CFAL prévoit de relier la voie rive droite existante au nord d'Andance. L' «autoroute ferroviaire» traverserait donc le coeur de nos villages, avec **un train toutes les 4 minutes** et des conséquences sur la sécurité et la qualité de vie des riverains :*

- ***insécurité permanente***

- risques d'accidents amplifiés : déraillements, transports de matières dangereuses à proximité des habitations et des écoles

- engorgement routier aux passages à niveau

- ***enfer au niveau du bruit***
- ***perte de valeur des biens immobiliers***

*A la suite de cette réunion, des habitants se sont mobilisés et ont créé l'Association Défense Rive Droite 07. L'ADRD 07, dont le président est Gil SERRE, **compte déjà 120 adhérents.***

*L'ADRD 07 est favorable au frêt ferroviaire, mais elle demande l'étude **d'un autre tracé** plus respectueux de l'environnement et des habitants.*

Pour rejeter «l'autoroute ferroviaire» rive droite et demander un autre tracé, nous avons besoin de nombreux adhérents. Des bulletins d'adhésion ont été distribués près de la voie ferrée, sur les communes d'Andance à Tournon. Merci de diffuser l'information autour de vous, y compris au sud de Tournon.

Venez nous rejoindre !

Des bulletins d'adhésion sont à votre disposition en mairie de Sarras.

Contact : adrd07@yahoo.fr

Buts de l'ADRD 07 :

- ***Défendre** les habitants des communes d'Ardèche situées sur la rive droite du Rhône contre toutes formes de nuisances environnementales,*
- ***S'intéresser** à tous sujets touchant la qualité et le cadre de vie des habitants du territoire,*
- ***Prendre des initiatives et engager des actions** pour exercer une vigilance active sur tous projets susceptibles d'avoir un impact négatif sur la qualité de vie des habitants du territoire.*

Dates à retenir

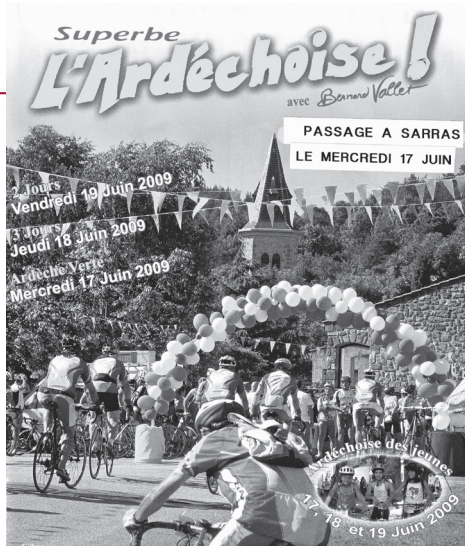

PASSAGE DE L'ARDECHOISE

Cette année, l'Ardéchoise, course cycliste mythique, traversera notre commune dans la matinée du mercredi 17 juin. Une buvette ainsi que diverses animations sont prévues place du 6ème Spahis. Les cyclotouristes espèrent vos nombreux encouragements.

FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 20 juin, le comité des fêtes organisera la Fête de la Musique. Cette manifestation culturelle se déroulera place de la fontaine. Venez nombreux partager ce moment de convivialité.

FEU D'ARTIFICE

Le spectacle pyrotechnique 2009 se déroulera le lundi 13 juillet au stade de foot. En espérant que la météo soit plus clémente que l'année dernière, mais que l'ambiance soit ausi bonne et le public encore plus nombreux....

Pâques commerçants

Vendredi 3 avril après l'école, une animation originale était organisée sur la place de la fontaine face au bureau de la Poste pour les enfants à l'initiative des commerçants du village.

En effet, suite à un concours de dessins les enfants étaient réunis pour la remise des récompenses: parmi les heureux gagnants on notait Maëlys CROZIER, Justine CHARRIER, Aubin GARCIA, David PORS, Léa ROLETTI ...

Ensuite après un petit goûter offert par les commerçants ce fut le tirage de la tombola des 2 paniers garnis offerts et les heureux gagnants furent Cosette LALOUX et Yvan ALLEON.

Une bien belle manifestation qui mériterait d'être reconduite... mais en espérant une plus grande participation.

Classe de maternelle école du Vieux Château

Afin d'apprendre les noms des légumes, des fleurs, des céréales et des plantes aromatiques, quoi de plus agréable que de les cultiver ? Les élèves de la classe maternelle de l'école du Vieux Château sont donc devenus jardiniers. Mais comment jardiner à l'école quand on a pas de jardin ? La maîtresse a fait appel aux familles afin de fouiller caves et greniers et dénicher: les pots oubliés, les jardinières délaissées, les sachets de graines entamés et récupérer plants et boutures. Tous ces petits trésors apportés en classe par les enfants ainsi qu'un peu de terreau frais ont rapidement constitué le début d'un petit jardin. Aujourd'hui les élèves jardiniers arrosent régulièrement leurs pots de primevères, capucines amarantes et soucis. Ils guettent les premières pousses de leurs pommes de terre, blé, maïs, salades, courgettes en profitant déjà des arômes de la menthe, de la lavande et du romarin... en chantant bien sûr: «J'ai descendu dans mon jardin...»

Portes ouvertes à l'école privée

Samedi 28 mars 2009 de 10h30 à 12h30, l'école catholique Du Vieux Château a organisé sa matinée portes ouvertes : des élèves volontaires ont guidé les parents, grands-parents, enfants, et nouvelles familles dans l'enceinte du château. Au programme visite des classes où les travaux des enfants étaient exposés, projection d'un diaporama de présentation de l'établissement, album photo et presse. Enfin l'APEL a réuni tous les participants autour d'un verre de l'amitié témoignage de l'ambiance conviviale chère à l'école.

Mardi-gras

Au programme des réjouissances pour les élèves de l'école du Vieux château était prévue une promenade à travers les rues de Sarras, à la rencontre des habitants qui pouvaient les admirer dans des tenues très colorées : pirates, princesses, bébés, basketteurs…

Le retour à l'école fut très apprécié par les enfants car les attendaient de délicieuses crêpes confectionnées par les parents.

Un vrai régal pour les yeux et les palets ! Même les maîtresses avaient joué le jeu en se déguisant en hommes !

Visite à l'un de nos centenaires

Vendredi 20 mars dernier, plusieurs membres de l'UNRPA et des élus sont allés rendre visite à Edmond NIVON qui a soufflé ses 103 bougies le 19 février dernier !

Toujours bon pied bon œil, M. NIVON guettait notre arrivée derrière la baie vitrée et nous a chaleureusement accueillis dans son « chez lui », en compagnie de sa fille et de son gendre, au sein du foyer où il réside.

Au cours de cet après-midi, M. Nivon nous a parlé de sa vie au sein du foyer et des activités auxquelles il participe et nous avons bien sûr parlé de Sarras et échangé des nouvelles du pays, évoqué quelques souvenirs aussi… Toujours curieux, il nous a aussi questionné sur nos projets et encouragés pour le futur. Tout cela autour d'un goûter arrosé de quelques bulles pour l'occasion et en levant nos verres à la bonne humeur et à la vivacité d'esprit de notre centenaire ! A bientôt M. NIVON !

L'Athlé Santé à Sarras, ça marche !!!

Le groupe de Sarras grandit et se diversifie ; il y a des marathoniens mais aussi des coureurs loisirs débutants et confirmés, des adeptes de la remise en forme mais aussi un très bon groupe de Marche Nordique.

A ce jour une trentaine de personnes ont rejoint le groupe Athlé Santé. (L'association devrait voir le jour d'ici quelques semaines.) Les Marathoniens ont été d'ailleurs au très célèbre marathon de Paris avec 36000 autres coureurs, le dimanche 5 Avril. Après de longues semaines de préparation ceux-ci ont pu enfin découvrir la capitale de la plus belle des manières. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir et de bonheur.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe Athlé Santé pour suer dans la bonne humeur et la convivialité. 2 cours découvertes alors venez essayer.

Horaires : Marche nordique : mardi de 17h15 à 18h30 au stade municipal.

Accompagnement running : mardi de 18H30 à 20 H au stade et le vendredi : 12h15-13h15 : remise en forme, cours abdos fessiers, renforcement musculaire, gainage dans la petite salle du complexe sportif.

Le «samedi au cours de l'eau» du 21/03 d'initiation au Running et Marche Nordique ayant été annulée, celle-ci est reportée au Samedi 6 juin : RDV devant le complexe sportif à 9h pour l'accompagnement running et à 10h15 pour la marche nordique. Evénement gratuit et ouvert à tous, débutants compris . Collation et rafraichissements offerts.

Quelques nouvelles de la bibliothèque municipale

Une initiative mise en place par Muriel ANERE et Claudine ARHANCET porte ses fruits.

«Les bébés bouquinent» reçoivent, le premier samedi de chaque mois de 10 h30 à 11h30, les bébés et enfants en bas âges accompagnés par un adulte.

La lecture des contes animés rassemble une dizaine d'enfants ravis d'écouter les histoires extraordinaires de nos bénévoles.

L'année 2008 s'est terminée sur le bilan satisfaisant, plus de 2300 ouvrages ont été prêtés, nous avons enregistré 35 nouveaux lecteurs, perdus certains, notamment un de nos plus fidèles, Monsieur Jean RUOL, notre centenaire qui lisait en moyenne deux à trois livres par semaine et qui nous donnait son avis sur les ouvrages empruntés.

Nous avons eu les visites régulières des d'élèves de nos écoles et de leurs professeurs. Donner l'envie de lire aux enfants est un de nos buts en tant que bibliothécaires.

L'éventail de nos ouvrages provient du fonds permanent de la bibliothèque, de nos achats de livres récemment publiés, des prêts de la bibliothèque départementale de VERNOSC.

Un grand merci à nos généreux donateurs, qui par leurs dons de romans, d'encyclopédie…nous permettent de proposer un choix plus important d'ouvrages.

Des aménagements dans nos locaux (étagères, tables…) réalisés grâce au savoir faire de nos employés communaux, rendent les lieux plus pratiques et plus chaleureux. Nous les en remercions.

Rappelons que l'inscription et les prêts de livres à la bibliothèque municipale sont gratuits.

Aline, Claudine, Danièle, Danielle, Michèle, Dominique et Simone vous accueillent à tour de rôle : ***les lundis de 16h30 à 18h30, les samedis de 10h à 11 h30***

Fermeture : les jours fériés et du jeudi 12 juillet au 30 août 2009

Muriel et Claudine vous reçoivent gratuitement avec vos enfants le premier samedi du mois.

Avant les congés d'été prochains rendez-vous : ***les samedis 2 mai et 6 juin de 10h30 à 11H30***

Amicale des donneurs de sang Sarras et sa région

La collecte de dons de sang du 4 mars 2009, a été un succès quatre vingt sept personnes ont répondu à notre appel, dont huit nouveaux donneurs. Nous les remercions particulièrement. Ce geste coûte peu, mais donne énormément. Un grand merci à tous.

Rappel des dates des prochaines collectes 2009.

3 juin ARRAS ; 2 septembre à SARRAS ; 16 décembre à ECLASSAN.

Association Natu'Reve à Chalavouze

Tel : 06 75 62 53 00 ou 06 87 23 74 28

natu.reve@laposte.net http://natu.reve.free.fr

Moniteurs diplômés Emilie ROUILLON, Remi CHALEAT.

Association loi 1901 d'éducation à l'environnement. Approches sensorielles, sensibles, ludiques et/ ou scientifiques. Sorties « nature », thématiques ou sportives à pied ou à VTT. Grimpe dans les arbres. ½ journée, journée, WE, semaine, bivouac…Encadrement assuré par moniteurs diplômés.

L'étable de la ferme de Chalavouze a été transformée par Emilie ROUILLON en atelier de vannerie, une initiation au tressage des végétaux vous y est proposée, Vous y admirerez des objets en vannerie très artistiquement réalisés par ses soins.

Tous déguisés pour Mardi-Gras !

Le Comité des Fêtes a perpétué la tradition du fougot avec succès le mardi 24 février !

Avec comme nouveauté cette année une retraite aux flambeaux de la place Jean Moulin jusqu'aux Iles. Ce ne sont pas moins de 150 enfants, accompagnés des parents et grands-parents qui ont défilé pour finalement allumer le feu et déguster bugnes, gâteaux et cacao chaud !

Merci à tous les participants et RDV à la prochaine manifestation du Comité qui sera la Fête de la Musique le 20 juin.

Informations diverses

Horaires de la déchetterie de Sarras :
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 17h30 sauf le mardi, jour de fermeture.

Heures d'ouverture de la mairie : 04 75 23 04 81
lundi : 14h à 17h30
mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30
jeudi, samedi : 9h à 12h

Piles usagées et cartouches d'encre d'imprimantes à déposer dans des containers adaptés en mairie.

ENCOMBRANTS

Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie, un ramassage sera effectué par les employés communaux.

PERMANENCE SOCIALE

Il est rappelé que la commission sociale tient une permanence en mairie tous les samedis de 9 H 30 à 11 h pour essayer de résoudre avec vous tous vos problèmes, même purement administratifs.
N'hésitez donc pas à venir aux heures de permanence, même sans rendez-vous.

PASSEPORTS

A compter du 28 avril 2009 les demandes de passeports ne seront plus reçues en mairie de Sarras mais auprès des mairies de Tournon, Serrières, Davézieux ou Annonay.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1er étage

C.P.A.M. : les jeudis de 9h à 10h30
ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON
Uniquement sur rdv au 04 75 07 07 10
C.A.F. : les mardis de 9h à 10h30 sans rendez-vous

LES PERMANENCES AU CENTRE RENÉ CASSIN :

Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Relais Assistantes Maternelles : Paroles de St-Vallier
Le 4ème lundi du mois de 8h30 à 11h, salle N° 1
et sur rendez-vous au 04 75 23 21 28

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable
SAMU : 15
GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44

CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00
CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00
CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07
CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00
CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46
CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11

Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80
Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86P
Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68
MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15

CABINET INFIRMIERS de SARRAS :
04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22

CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22

PHARMACIE SAUZET : 04 75 23 00 70
PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53

CABINET de masso-kinésithérapie :
J.DEGACHE : 04 75 23 13 08

DENTISTE : RESSEGUIER Jean : 04 75 23 18 57
DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82

AMBULANCES :
Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08
TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23

LOISIRS :
Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33
Centre aquatique «Bleu Rive» : 04 75 23 18 99
Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :
LAQUET Johakim – 10 janvier 2009
MOUNIER- -LAPRAS Noah - 4 février 2009
DEMARD Océane -23 février 2009
MOYROUD Loïs- 21 mars 2009

DÉCÈS :
RUOL Aimé : 15 janvier 2009
DOREL Henri : 23 janvier 2009
CHALLÉAT Henri : 19 février 2009
ARNAUD veuve BLACHIER Marie Antoinette : 4 avril 09

RETENEZ VOS DATES			
Vendredi 8 mai	**Commémorations**	Salle des fêtes	Apéritif 11h à 13h
Jeudi 14 mai	**Croq' Notes -Concert**	Eglise	
Samedi 16 mai	**Amicale Laïque Cyclo-27°rallye Syrah**	Stade -Bungalow	journée
Sa 06/06-dim 07/06	**Ass Loisirs Culture- Journées africaines**	Complexe sportif -2 salles	Du 03/06 17h au 09/06 12h + Podium+ Tapis + Buvette
Dimanche 7 juin	**Sarras St Val Cyclisme- 39°course cycliste**	Centre René Cassin salle n°3	Ou 14 juin ?
Samedi 13 juin	**APEL-Fête école privée**	Complexe Sportif	+podium oc du 12 au 16 ?
Dimanche 14 juin	**Karaté Shotokaï 2 Rives- Stages + grades enfants**	Complexe sportif + dojo	journée
Mercredi 17 juin	**L'Ardéchoise**	Place du 6ème Spahis	
Samedi 20 juin	**Fête de la Musique**	Place de la Fontaine	
Samedi 20 juin	**Comité des fêtes – Fête de la musique**	Place du village	Soirée
Dimanche 21 juin	**AL Ccyclo Sarras Ozon – repas champêtre**	Rivière d'Ay ou complexe si pluie	journée
Samedi 27 juin	**APE Fête écoles publiques**	Ecole + complexe + Boulodrome	+podium+ école
Dimanche 5 juillet	**ESSSV-Fête champêtre**	Rivière d'Ay ou gymnase si pluie	
Lundi 13 juillet	**Municipalité –Feu artifice + bal**	stade	Journée + soirée
Mardi 14 juillet	**Sapeurs Pompiers –Journée champêtre**	Caserne	